

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 14 novembre 2013 à 19 h à l'Hôtel de ville de la Municipalité des Cèdres au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres (Québec), J7T 1A1

Sont présents :

M. Raymond Larouche	maire
M. Serge Clément	conseiller district n° 2
Mme Aline Trudel	conseillère district n° 3
Mme Karine Tessier	conseillère district n° 4
M. Yves Daoust	conseiller district n° 5
M. Maxime Pratte	conseiller district n° 6

Est absente :

Mme Thérèse Lemelin	conseillère district n° 1
---------------------	---------------------------

Sont également présents :

Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire trésorier qui agit en tant que secrétaire de cette assemblée
Chantal Primeau, adjointe administrative, direction générale

Certificat de signification

Le certificat de signification de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire atteste la réception de l'avis requis par l'article 153 du Code municipal par tous les membres du Conseil dont une copie est jointe en annexe « A ».

Ayant constaté le quorum, le président d'assemblée, M. Raymond Larouche, déclare la séance légalement ouverte.

ORDRE DU JOUR

Résolution no : 13-11-576

Acceptation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 novembre 2013

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Serge Clément

APPUYÉ PAR la conseillère Karine Tessier

ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 novembre 2013 tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

Prière

1. Ordre du jour

1.1 Acceptation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 novembre 2013

2. Affaires financières

- 2.1 Acceptation des comptes fournisseurs du 1^{er} octobre au 13 novembre 2013
- 2.2 Acceptation de la liste des bons de commande du 1^{er} octobre au 13 novembre 2013
- 2.3 Nomination de Monsieur Raymond Larouche à titre de signataire des comptes et effets bancaires

3. Affaires municipales

- 3.1 Fédération québécoise des municipalités : inscription des élus municipaux à deux formations

Période de questions aux citoyens (points à l'ordre du jour uniquement)

Levée de l'assemblée

AFFAIRES FINANCIÈRES

Résolution no : 13-11-577

Acceptation des comptes fournisseurs du 1^{er} octobre au 13 novembre 2013

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Serge Clément

APPUYÉ PAR le conseiller Maxime Pratte

ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le paiement des comptes fournisseurs du 1^{er} octobre au 13 novembre 2013, tel qu'inscrits au journal des déboursés et ce, en considérant que les membres du Conseil ont reçu à cet effet toute la documentation pertinente dont lesdits documents sont déposés dans les archives de la Municipalité.

Je soussigné, Jimmy Poulin, secrétaire-trésorier, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses décrites au journal des déboursés conformément à la liste produite au Conseil municipal selon :

- Chèques: (Général) n^{os} 176 à 461 inclusivement au montant total de 1 232 554,01 \$;
- Règlements : n^{os} 9600001 et 9600002 au montant total de 37 191,55 \$;
- Fonds de parcs et terrains de jeux : n^{os} 9700001 à 9700013 inclusivement (n^o 9700002 a été annulé) au montant total de 51 849,23 \$.

dont lesdites dépenses ont été projetées et acceptées à cette séance par le Conseil de la Municipalité des Cèdres ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions de ce Conseil à cette assemblée.

Jimmy Poulin
Secrétaire-trésorier

Adopté à l'unanimité

Résolution no : 13-11-578

Acceptation de la liste des bons de commande du 1^{er} octobre au 13 novembre 2013

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Maxime Pratte
APPUYÉ PAR le conseiller Yves Daoust
ET RÉSOLU

QU'en considérant l'article 961.1 du Code municipal, le rapport des dépenses présenté à cette séance inclus également le rapport des autorisations de dépenses émis au cours du mois précédent;

QUE la présente certifie que la liste des bons de commandes transmise par le secrétaire-trésorier à chaque membre du Conseil, et émise en novembre pour la période du 1^{er} octobre au 13 novembre 2013 pour une dépense de 406 191,47 \$ a été acceptée par le Conseil municipal à cette séance.

Adopté à l'unanimité

Résolution no : 13-11-579

Nomination de Monsieur Raymond Larouche à titre de signataire des comptes et effets bancaires

CONSIDÉRANT l'élection municipale du 3 novembre dernier désignant M. Raymond Larouche à titre de maire de la Municipalité des Cèdres;

Il est
PROPOSÉ PAR, le conseiller Serge Clément
APPUYÉ PAR, la conseillère Aline Trudel
ET RÉSOLU

D'INFORMER la Caisse populaire de Vaudreuil-Soulanges de modifier les signatures bancaires comme suit : de remplacer à compter du 8 novembre 2013, la signature de Mme Géraldine T. Quesnel par M. Raymond Larouche;

QUE toutes les autres signatures et directives demeurent inchangées.

Adopté à l'unanimité

AFFAIRES MUNICIPALES

Résolution no : 13-11-580

Fédération québécoise des municipalités : inscription des élus municipaux à deux formations

CONSIDÉRANT la constitution du nouveau Conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE la formation « Le comportement éthique » est obligatoire en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale;

CONSIDÉRANT la pertinence de suivre la formation sur les « Rôles et responsabilités des élus »;

Il est

PROPOSÉ PAR, la conseillère Karine Tessier

APPUYÉ PAR, le conseiller Serge Pratte

ET RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'inscription des sept nouveaux élus du Conseil municipal aux formations suivantes :

- Rôles et responsabilités des élus, le 25 janvier 2014 à Saint-Lazare au coût de 1 855 \$ (taxes en sus);
- Le comportement éthique, le 7 février 2014 à Saint-Lazare au coût de 770 \$ (taxes en sus);

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, atteste avoir les crédits nécessaires au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin

Directeur général et secrétaire-trésorier

Adopté à l'unanimité

Période de questions

Début de la période de questions : n/a

Fin de la période de questions : n/a

Parole au Conseil

Résolution no : 13-11-581

Levée de l'assemblée

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Daoust

APPUYÉ PAR la conseillère Aline Trudel

ET RÉSOLU

QUE les items inscrits à l'ordre du jour ont tous été étudiés et considérés;

QU'une période de questions aux citoyens a été tenue;

DE CLORE la présente séance extraordinaire à 19h14.

Adopté à l'unanimité

Le maire,

Le secrétaire-trésorier,

Raymond Larouche

Jimmy Poulin